DLP - 6 - 7 - 87485845

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

Edition de la Station **Nord - Pas-de-Calais - Picardie**
Tilloy-les-Mofflaines - B.P. 355 - 62026 ARRAS - Tél. (21) 59.99.35
Siège de la circonscription
Cité administrative - 59048 Lille cedex - Tél. (20) 52.00.25
Antenne régionale picarde :
(Somme et Oise), 56, rue Jules-Barni - 80040 Amiens - Tél. (22) 92.51.27
(Aisne) Cité administrative - 02016 Laon - Tél. (23) 23.00.41
Permanence les lundi, mercredi et vendredi matin

Abonnement annuel :
Regisseur de Recettes
D.D.A. du Nord
C.C.P. 5704 01 W

CPPAP n° 533 AD   *Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE*

SPECIAL NORD - PAS-DE-CALAIS

FEU BACTERIEN. INFORMATIONS

N° 318

Le 3 novembre 1983

MULTIPLICATION, PLANTATION ET COMMERCIALISATION DE PLANTES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN

- En application de l'Arrêté ministériel du 25 novembre 1982 paru au Journal Officiel du 16 janvier 1983 nous vous rappelons que :

TOUTE MULTIPLICATION, PLANTATION, COMMERCIALISATION DE PLANTES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN DES POMOIDES (CRATAEGUS, CYDONIA, COTONEASTER, PYRACANTHA, PYRUS, MALUS, SORBUS, STRANSVAESIA....) DOIT ÊTRE PREALABLEMENT AUTORISEE PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX. (CF. AVERTISSEMENTS AGRICOLES SPECIAL FEU BACTERIEN DE FEVRIER 1983).

- Les demandes doivent être adressées à :

  . MINISTERE DE L'AGRICULTURE
  Monsieur le Chef de Circonscription phytosanitaire
  du Nord Pas de Calais Picardie
  Service de la Protection des Végétaux
  Cité administrative
  59048 LILLE CEDEX

- Celles-ci devront préciser avec exactitude les noms botaniques, quantités,........ (exemples au verso)

- Ne tenez pas compte de ce rappel si vous nous avez adre demande d'autorisation <u>au cours de l'année 1983</u>. [redacted]

Changement d'adresse : Station d'Avertissements Agricoles
B.P. 29   62217   BLAURAINS

P45